



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 26 novembre 2019

**Préavis N° 21/2019 concernant le
budget 2020 de la Communauté
intercommunale d'équipements du
Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 novembre 2019 présidée par Monsieur Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 21/2019,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2020 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 25 novembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jacques Reymond



La secrétaire

Séverine Rotondo